

CONTACTS ET INSCRIPTIONS

CFPPA Olivier de Serres

1062, chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04-75-36-71-80

Fax : 04-75-36-76-02

cfppa.aubenas@educagri.fr

Référent formation : patrice.saussac@educagri.fr

Voir les conditions générales de vente sur notre site internet :

<https://epl.aubenas.educagri.fr/>



CFPPA Le Pradel

Formation en arboriculture à distance

Durée : 224 h à distance et possibilité de regroupements au CFPPA

Avec possibilité de regroupement supplémentaire de 70h au CFPPA (voir plaquette concernée)

Assurer la conduite technique d'un atelier arboricole



L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes avec le Fonds Social Européen.



Ne pas jeter sur la voie publique

CONTENU DE LA FORMATION

Evaluer l'intérêt économique d'un atelier arboricole (21h)

- Situer l'activité dans son environnement socioprofessionnel et réglementaire
- Analyser les résultats technico économiques

Bases de l'agronomie (14h)

- Connaître et comprendre le sol
- Le travail du sol : bases agronomiques du travail du sol
- La fertilisation et les amendements

Conduite technique d'un atelier arboricole (105h)

• Le noisetier	• L'olivier
• Le figuier	• Le kiwi
• L'abricotier	• Le cerisier
• Raisin de table	• Le noyer
• Le poirier	• L'amandier
• Le pommier	• Le châtaignier
• Le prunier	• Le cognassier
• Le pêcher	

- Plantation
- Protection des cultures
- Gestion des besoins
- Gestion de l'irrigation

Gérer et entretenir ses équipements et matériels (21h)

- Utiliser et entretenir ses équipements et matériels
- Machinisme : moteurs thermiques et transmission

Revue de presse (42h)

- Revue de presse de septembre - octobre - novembre - décembre
- Revue de presse janvier - de février – mars - septembre

Epreuve (21h)

INFORMATIONS PRATIQUES

➤ Le contenu de la formation est dispensé sous forme de cours à distance via une plate-forme de formation. Les apprenants sont suivis par un tuteur pendant toute la formation et des sessions de regroupement avec travaux pratiques et visites sont organisées.

➤ Formation modulable : possibilité de suivre tout ou partie de la formation

➤ Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi, particuliers, ou personnes désireuses d'assurer la conduite technique d'un atelier arboricole.

➤ **Coût** : nous contacter pour un devis

Possibilité de prise en charge des frais de formation, et rémunération selon le statut de la personne (Région Auvergne-Rhône Alpes, VIVEA, FAFSEA...)

➤ Possibilité d'hébergement et de restauration sur le site.

